

# Synthèse du débat sur l'école

## Mairie de Saint-Bonnet

### 12 décembre 2003

Quel socle commun de compétences fondamentales ?

Les priorités de l'école seraient lire, écrire, compter et l'éducation à la citoyenneté.

On s'est décentré de ces priorités, on a sans arrêt ajouté de « nouvelles matières » : tice, langues vivantes...

A l'heure actuelle, le pourcentage de non maîtrise des compétences de base en Français et en Maths à l'entrée en 6<sup>ème</sup> est inquiétant.

Pourquoi laisse-t-on passer ces enfants au collège ?

Les enseignants, pour leur décharge, se trouvent parfois confrontés au refus du maintien de la part des parents qui ont trop souvent le dernier mot face à l'Institution.

Les enseignants déplorent le manque de confiance des parents et un manque de cohérence entre eux.

Ils estiment que beaucoup de parents ont une mauvaise image de l'école et qu'ils n'ont pas de respect pour le métier d'enseignant : « on est tous allé à l'école, on peut donc tous enseigner ! ».

Ces problèmes pourraient être dus à un manque de communication.

Une formation initiale et continue dans ce domaine, pourrait être nécessaire car les enseignants ne se placent pas toujours en tant que professionnels de l'Education vis à vis des parents.

Une des réponses que l'on pourrait apporter pour une meilleure assimilation du socle commun de compétences, serait la mise en place des cycles, préconisée par la loi d'orientation de 1989, ce qui n'a jamais été fait.

Dans cette perspective de cycle, la question du redoublement ne se poserait plus puisque la durée de la scolarité en primaire serait adaptée au rythme de chacun.

Une meilleure assimilation du socle commun de compétences et de connaissances passerait aussi par des effectifs de classe plus réduits qui permettraient une réelle différenciation.

Les enfants en difficulté seraient de plus mieux intégrés dans des petits groupes mais aussi mieux répartis (leur nombre par classe serait moindre).

Autre point positif, les enfants seraient véritablement acteurs dans leurs apprentissages.

Malheureusement, ces dispositifs nécessitent des moyens dont on ne dispose pas. Ce manque de moyens a entraîné la disparition des aides-éducateurs qui permettaient une meilleure prise en charge de chacun.

L'accompagnement des enfants en difficulté et des enseignants souffre aussi de ce manque de moyens car les membres des RASED et des circonscriptions n'ont plus assez de moyens pour se déplacer dans une circonscription étendue, où les écoles sont éloignées les unes des autres.

La question des moyens doit être traitée à trois niveaux :

- L'Education Nationale qui doit donner les moyens de base : recruter plus d'enseignants afin de pouvoir mettre en place des cycles et réduire les effectifs de classes, permettre la mise en place d'une réelle formation continue mais aussi assurer le recrutement de personnel compétent en langue...

Elle doit aussi assurer le financement des activités préconisées dans les Instructions

Officielles : natation, tice ...

Cela impliquerait non seulement une augmentation de son budget mais aussi une meilleure gestion avec moins de gaspillages...

- Les collectivités territoriales : leur implication dans le financement de l'école est très variable du fait d'une législation floue. Cette implication dépend, ainsi, souvent d'une volonté politique de la commune.

Les écoles doivent à l'heure actuelle, engager de nouveaux frais induits par l'Institution et financés par les collectivités territoriales : impression du courrier institutionnel électronique par exemple qui auparavant était à la charge de l'Education Nationale...

Les disparités de financement entre les communes risquent d'être amplifiées par la loi de décentralisation. Elus et enseignants craignent que les communes ne doivent se substituer à l'Etat (recrutement des personnels...). Ils espèrent que l'Etat donnera aux communes les éléments de base pour fonctionner.

- Les familles : elles doivent assurer une stabilité sociale à l'enfant ainsi qu'un minimum vital (nourriture et soins). Si elles ne peuvent le faire, l'Etat doit pouvoir les aider. Une de ces aides, l'allocation de rentrée, doit être gérée au mieux.

Afin de décharger complètement les familles du souci matériel lié à la scolarisation des enfants, une partie de cette allocation pourrait être directement reversée aux écoles qui le gèreraient au mieux : achat du petit matériel, participation au financement des sorties...

Des moyens supplémentaires permettraient aussi entre autre une meilleure utilisation des outils d'aujourd'hui : multimédia, audio-visuel... et rapprocher ainsi le monde de l'école de notre société actuelle.

Ce rapprochement permettrait peut-être à tous les enfants de trouver dans l'école une réelle motivation. En effet, beaucoup d'enfants, à l'heure actuelle ne voient pas pourquoi ils viennent à l'école, si ce n'est pour s'amuser avec les copains.

Ces moyens permettraient aussi de diversifier les démarches pédagogiques afin de donner une chance à tous de trouver une source de motivation au quotidien et de fait d'acquérir plus facilement un socle commun de compétences.

Questions en suspens :

- Directeur : animateur ou chef d'entreprise ?
- Comment améliorer la prise en charge des enfants au collège ?